

**Le Cercle d'outre-Manche\* publie un nouveau rapport :**

**Du « *brain drain* » au « *brain gain* »  
Le triangle d'or Université, Recherche, Entreprise**

**Ou comment le Royaume-Uni fait de l'Université et de la Recherche  
des acteurs clefs dans la création d'entreprises**

**Paris, le 20 novembre 2008.** Parce que les richesses et les emplois de demain sont ceux du savoir, de la propriété intellectuelle et de l'innovation technologique, il est essentiel d'avoir une proximité entre l'Université, la Recherche et les entreprises. **Depuis la loi sur l'autonomie des universités, il y a en France une prise de conscience sur la nécessité de réformer.** La tendance est donc encourageante, mais seule une exécution rapide permettra à la France de rejoindre ses principaux rivaux dans la compétition internationale.

Au cours de ces vingt dernières années, **le Royaume-Uni est parvenu à associer au sein de ses universités les "3 C": Cerveaux, Commerce et Capital.** Résultats: 40% des sociétés de biotechnologies cotées à la Bourse de Londres sont issus de l'Université de Cambridge et 20% des entreprises recevant du capital risque sont nées dans les universités. Les 6 universités les plus actives (Cambridge, Imperial College, Oxford, University College London, Edimbourg, Bristol) ont donné naissance à plus de 170 entreprises entre 2000 et 2006, toujours en activité aujourd'hui.

Dans son nouveau rapport, le Cercle d'Outre-Manche analyse les recettes qui ont permis au Royaume-Uni de créer un écosystème permettant de **nouvelles créations de richesses grâce au « Triangle d'or » Université, Recherche, Entreprise et propose des mesures simples et lisibles à coût neutre pour le budget de l'Etat.**

**Pour que l'Université et la Recherche deviennent comme au Royaume-Uni des acteurs clefs dans la création d'entreprises, le Cercle d'Outre-Manche fait 6 constats et préconise 6 mesures. A savoir :**

**Les 6 constats**

- **Des structures d'enseignement supérieur éclatées et insuffisamment pluridisciplinaires.** Pour le même nombre d'étudiants, il existe 4 305 structures d'enseignement supérieur en France, pour beaucoup mono disciplinaires, contre 169 structures pluridisciplinaires au Royaume-Uni.
- **Les universités et grandes écoles en France n'ont pas su créer de « marques »** contrairement au Royaume-Uni (Oxford, Cambridge, London School of Economics), et elles attirent peu d'étudiants asiatiques et ce malgré un coût d'étude inférieur. Le Royaume-Uni forme 4 fois plus de Chinois et 17 fois plus d'Indiens que la France.
- **Une sélection négative en France** (accès universel mais 50% d'échec en première année) **contre une sélection positive au Royaume-Uni** (sélection à l'entrée mais une université pour chacun et un diplôme garanti pour tous)...ce qui explique peut-être un taux d'emploi des moins de 25 ans largement supérieur au Royaume-Uni (53,2% contre 29,3% en France).
- **Une fonctionnarisation des chercheurs.** La majorité des chercheurs a un statut de fonctionnaire en France alors que les chercheurs britanniques ont un contrat de 5 ans lié à des objectifs. Les universités britanniques sont incitées à exploiter directement la propriété intellectuelle et les applications commerciales de leur recherche... Ce qui explique peut-être qu'à position équivalente en matière de dépôt de brevets, les chercheurs britanniques sont bien plus souvent associés au capital de start-ups que leurs homologues français.
- **La création d'entreprises technologiques est dominée par la subvention en France** par opposition à l'appel aux capitaux privés au Royaume-Uni... Ce qui explique peut-être que 7 ans après son démarrage, une entreprise au Royaume-Uni crée 4 fois plus d'emplois que sa concurrente en France. Les start-ups françaises, dont la gestion est fonctionnarisée, ne parviennent pas à se développer.
- **Les Français ont un niveau de pratique de l'anglais qui reste insuffisant.** Les étudiants, les chercheurs et les cadres d'entreprise pratiquent moins bien l'anglais que leurs homologues européens. Selon les standards internationaux d'évaluation de l'anglais, 85% des bacheliers ont un niveau qui leur permet tout juste d'utiliser

l'anglais en voyage... Un désavantage concurrentiel majeur pour survivre dans la compétition internationale. Par ailleurs, **le système éducatif français ne favorise pas le travail en équipe et en réseaux**, valeurs fondamentales dans le monde moderne.

### Les 6 mesures

- **Accélérer la mise en place de pôles universitaires multidisciplinaires** (sciences, gestion, droit et humanités) **ayant la taille critique** (20 à 25 000 étudiants).
- **Mieux utiliser les marques françaises**, comme le label « La Sorbonne », afin d'attirer les meilleurs étudiants étrangers et asiatiques notamment, et instaurer comme au Royaume-Uni des **frais d'inscription différenciés entre étudiants européens et non européens**.
- **Adopter un système équivalent à celui du Royaume-Uni pour l'entrée à l'université** (procédure centralisée au niveau national avec des frais uniques de € 19 par étudiant. Attribution de l'un des 3 choix demandés en juin et offre systématique d'une place dans une autre université en juillet pour les étudiants n'ayant pas été acceptés dans l'une des universités de leur choix).
- Pour tous les nouveaux chercheurs du public, **passer d'une logique de statut à une logique de contrat renouvelable avec mesures de résultats**, et permettre ainsi de relever la rémunération des meilleurs d'entre eux.
- Favoriser l'émergence de start-ups en leur facilitant l'accès aux capitaux privés. Afin d'inciter les *Business Angels* à investir dans les start-ups, **relever les plafonds de défiscalisation** (aujourd'hui € 20 000 à € 50 000 en France contre € 530 000 au Royaume-Uni). Pour les start-ups technologiques ayant déposé des brevets, abondement du capital privé euro pour euro par une subvention publique sous forme de quasi capital sans droit de vote.
- En attendant que le système éducatif permette à 85% des bacheliers de parler un anglais "niveau conversation" (comme c'est déjà le cas en Allemagne), **faire prendre en charge ce rattrapage par les entreprises dans le cadre professionnel**. Le TOEIC, standard international de référence, devrait être utilisé comme outil d'évaluation et de mesure de la progression du niveau d'anglais.

**Contact presse : Brigitte Huguet • PRformance**  
T 01 46 34 78 61 • 06 15 42 77 87 – E mail [brigitte@prformance.com](mailto:brigitte@prformance.com)

\* **Le Cercle d'outre-Manche est un think-tank** rassemblant des dirigeants français de groupes internationaux opérant au Royaume-Uni. Sollicités et interrogés fréquemment par des hommes politiques, des hauts fonctionnaires et des journalistes français sur le Royaume-Uni, ils ont décidé de partager leurs expériences et réflexions à travers la publication de 4 rapports depuis 2004 (« Du brain drain au brain gain », octobre 2008 ; « 6 mois, 6 mesures pour que la France repasse devant le Royaume-Uni », juin 2007 ; « My neighbour is rich », novembre 2006 ; « Plein emploi britannique, sous-emploi français : un paradoxe bien peu cordial », octobre 2004).

#### **Les fondateurs du Cercle d'outre-Manche :**

- Arnaud Vaissié, co-fondateur, PDG d'International SOS, Président de la Chambre de Commerce Française de Grande-Bretagne, Membre de la Commission formation et éducation du Medef, co-fondateur du Cercle d'outre-Manche.
- Pascal Boris, Directeur général de BNP Paribas UK (1999 – 2007), Président d'honneur de la Chambre de Commerce Française de Grande-Bretagne, co-fondateur du Cercle d'outre-Manche.

<http://www.cercledoutremanche.com>